

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 24956 du 29 mars 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « technique »**

NOR : INTJ1301995S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu la décision n° 5601 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300462S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2013 :

Squevin, Laurent Nigend : 101 361 Numéro de livret de solde : 5 148 290

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2013 :

Urlacher, Patrick Nigend : 135 343 Numéro de livret de solde : 5 311 542

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2013 :

Guillemain, Virginie Nigend : 182 611 Numéro de livret de solde : 8 041 285

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2013 :

Grenier, Florence Nigend : 206 653 Numéro de livret de solde : 8 060 092

Fait le 29 mars 2013.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
O. COURTET